



N° 13614\*01

## DEMANDE DE DÉROGATION

**POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom :  
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Établissement Public Foncier de Bretagne**  
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. Sébastien BRANELLEC, (chargé des travaux)  
Adresse : 72 boulevard Albert 1er - CS90721  
Commune : Rennes cedex 2  
Code postal : 35207  
Nature des activités : Missions foncières – Accompagnement des collectivités  
Qualification :

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Hirundo rustica</i> (Hirondelle rustique)	Site de reproduction : 2 nids occupés en 2019 (8 emplacements potentiels sur l'ensemble du bâtiment).
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

- |                                       |                          |                                       |                                     |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux        | <input type="checkbox"/>            |
| Inventaire de population              | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/>            |
| Étude écoéthologique                  | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/>            |
| Étude génétique ou biométrique        | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input type="checkbox"/>            |
| Étude scientifique autre              | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/> | Autres                                | <input type="checkbox"/>            |

L'intervention s'inscrit dans le cadre d'un projet de réaménagement urbain en marge de la ville de Liffré : destruction d'un bâtiment à l'abandon dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *		
Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Le bâtiment accueillant la nidification de l'hirondelle rustique sera détruit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de Sévailles à Liffré (35)
Altération	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Dégradation	<input type="checkbox"/>	Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPÉRATION *	
Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Ingénieur écologue
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/> Préciser :
Autre formation	<input type="checkbox"/> Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Préciser la période : Automne 2020 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Régions administratives : Bretagne Départements : Ille-et-Vilaine Canton : Liffré Commune : Liffré

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos... <input checked="" type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires ..... <input type="checkbox"/>
Mesures contractuelles de gestion de l'espace ..... <input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce ..... <input type="checkbox"/>
Autres mesures ..... <input type="checkbox"/> Préciser :
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
- <u>Mesure d'évitement</u> : Suppression des bâtiments en dehors de la période de présence des espèces protégées (hirondelles)
- <u>Mesure compensatoire</u> : création d'une « maison nichoirs » (tour à hirondelles) pour accueillir la nidification de l'hirondelle rustique et d'autres espèces au sein d'une coulée verte aménagée au cœur de la ZAC ;
- <u>Mesure d'accompagnement</u> : Mise en œuvre d'une charte d'aménagement et d'entretien des espaces verts à l'attention des futurs riverains et entreprises pour favoriser la biodiversité au sein de la ZAC.

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Diagnostic du site joint au Cerfa.
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi des populations locales d'hirondelles les trois premières années après implantation du dispositif (maison nichoirs), puis confirmation du maintien des populations à 5 ans, puis 10 ans.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	<p>Fait à Liffré le</p> <p>Votre signature</p> <p>Carole CONTAMINE</p> <p><b>EPF BRETAGNE</b> 72 boulevard Albert 1er - CS 90721 35207 RENNES Cedex 2 Siren : 514 185 792</p> <p><small>Signature numérique de Carole CONTAMINE Date: 2020.08.31 12:32:36 +0200</small></p>
--	---



N° 13614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION****POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Établissement Public Foncier de Bretagne**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. Sébastien BRANELLEC (chargé des travaux)

Adresse : 72 boulevard Albert 1er - CS90721

Commune : Rennes cedex 2

Code postal : 35207

Nature des activités : Missions foncières – Accompagnement des collectivités

Qualification :

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Hirundo rustica</i> (Hirondelle rustique)	Site de reproduction : 2 nids occupés en 2019 (8 emplacements potentiels sur l'ensemble du bâtiment).
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

- |                                       |                          |                                       |                                     |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux       | <input type="checkbox"/>            |
| Inventaire de population              | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/>            |
| Étude écoéthologique                  | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/>            |
| Étude génétique ou biométrique        | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input type="checkbox"/>            |
| Étude scientifique autre              | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/> | Autres                                | <input type="checkbox"/>            |

L'intervention s'inscrit dans le cadre d'un projet de réaménagement urbain en marge de la ville de Liffré : destruction d'un bâtiment à l'abandon dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *		
Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Le bâtiment accueillant la nidification de l'hirondelle rustique sera détruit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de Sévailles à Liffré (35)
Altération	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Dégradation	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Suite sur papier libre		

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPÉRATION *	
Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Ingénieur écologue
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/> Préciser :
Autre formation	<input type="checkbox"/> Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Préciser la période : Automne 2020 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
Régions administratives : Bretagne Départements : Ille-et-Vilaine Canton : Liffré Commune : Liffré

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos... <input checked="" type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires ..... <input type="checkbox"/>
Mesures contractuelles de gestion de l'espace ..... <input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce ..... <input type="checkbox"/>
Autres mesures ..... <input type="checkbox"/> Préciser :
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
- <u>Mesure d'évitement</u> : Suppression des bâtiments en dehors de la période de présence des espèces protégées (hirondelles)
- <u>Mesure compensatoire</u> : création d'une « maison nichoirs » (tour à hirondelles) pour accueillir la nidification de l'hirondelle rustique et d'autres espèces au sein d'une coulée verte aménagée au cœur de la ZAC ;
- <u>Mesure d'accompagnement</u> : Mise en œuvre d'une charte d'aménagement et d'entretien des espaces verts à l'attention des futurs riverains et entreprises pour favoriser la biodiversité au sein de la ZAC.

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Diagnostic du site joint au Cerfa.
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi des populations locales d'hirondelles les trois premières années après implantation du dispositif (maison nichoirs), puis confirmation du maintien des populations à 5 ans, puis 10 ans.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Liffré le Votre signature  Carole CONTAMINE <small>Signature numérique de Carole CONTAMINE Date : 2020.08.31 12:32:36 +02'00'</small>
	<b>EPF BRETAGNE</b> 72 boulevard Albert 1er - CS 90721 35207 RENNES Cedex 2 tél : 02 99 51 18 59 Site : 514 185 792



N° 13614\*01

## DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

## A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Établissement Public Foncier de Bretagne**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. Sébastien BRANELLEC (chargé des travaux)

Adresse : 72 boulevard Albert 1er - CS90721

Commune : Rennes cedex 2

Code postal : 35207

Nature des activités : Missions foncières – Accompagnement des collectivités

Qualification :

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Hirundo rustica</i> (Hirondelle rustique)	Site de reproduction : 2 nids occupés en 2019 (8 emplacements potentiels sur l'ensemble du bâtiment).
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

## C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \*

- |                                       |                          |                                       |                                     |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux       | <input type="checkbox"/>            |
| Inventaire de population              | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/>            |
| Étude écoéthologique                  | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/>            |
| Étude génétique ou biométrique        | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input type="checkbox"/>            |
| Étude scientifique autre              | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/> | Autres                                | <input type="checkbox"/>            |

L'intervention s'inscrit dans le cadre d'un projet de réaménagement urbain en marge de la ville de Liffré : destruction d'un bâtiment à l'abandon dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC.

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : Le bâtiment accueillant la nidification de l'hirondelle rustique sera détruit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de Sévailles à Liffré (35)

Altération  Préciser :

Dégradation  Préciser :

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Ingénieur écologue

Formation continue en biologie animale  Préciser :

Autre formation  Préciser :

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Automne 2020  
ou la date :

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Bretagne  
Départements : Ille-et-Vilaine  
Canton : Liffré  
Commune : Liffré

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE**

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos...

Mesures de protection réglementaires .....

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce .....

Autres mesures .....  Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

- Mesure d'évitement : Suppression des bâtiments en dehors de la période de présence des espèces protégées (hirondelles)
- Mesure compensatoire : création d'une « maison nichoirs » (tour à hirondelles) pour accueillir la nidification de l'hirondelle rustique et d'autres espèces au sein d'une coulée verte aménagée au cœur de la ZAC ;
- Mesure d'accompagnement : Mise en œuvre d'une charte d'aménagement et d'entretien des espaces verts à l'attention des futurs riverains et entreprises pour favoriser la biodiversité au sein de la ZAC.

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  
Diagnostic du site joint au Cerfa.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  
Suivi des populations locales d'hirondelles les trois premières années après implantation du dispositif (maison nichoirs), puis confirmation du maintien des populations à 5 ans, puis 10 ans.

\* cocher les cases correspondantes

<p>La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.</p>	<p>Fait à Liffré le Votre signature</p> <p style="text-align: right;"> <b>EPF BRETAGNE</b>            72 boulevard Albert 1er - CS 90721            35207 RENNES Cedex 2            Siren : 514 185 792         </p> <p style="text-align: center;">           Carole CONTAMINE <small>Signature numérique de Carole CONTAMINE Date : 2020.08.31 12:32:36 +02'00'</small> </p>
---	--